RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

DECISION N ° 2025 – 2

portant délégation de signature du directeur général de France Education International (FEI)

à l'attention de
Mesdames et Messieurs les agents de département et de service

Copie à : l'agent comptable
Objet : Gestion des autorisations (GDA) dans le système d'information SIFAC

Vu le code de l'éducation nationale, notamment les articles D.314-51 à D. 314-69 ;

Vu le décret n°2020-956 du 31 juillet 2020 relatif à la procédure de nomination des représentants de l'Etat au conseil d'administration du centre international d'études pédagogiques et portant changement de nom de celui-ci ;

Vu le décret du 8 juillet 2024 portant nomination de M. Olivier BRANDOUY, en qualité de directeur général de France Education international ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2021 fixant les modalités du contrôle financier sur France éducation international ;

Vu l'article 10 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Par cette décision qui remplace et annule les décisions n°2024-15 et n°2024-16 du 15 juillet 2024.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Article 1 : Enregistrement de la validation des commandes d'achats et de la certification des services faits

J'habilite les agents, désignés ci-après, à l'effet d'enregistrer les deux actions suivantes dans le système d'information SIFAC au sein de chaque département et service :

- Enregistrer la validation des commandes d'achats (hors billets de transport) inférieures à 500 euros hors taxes ;
- Enregistrer la certification du « service fait » sans limitation de montant hors taxes.

Direction générale	Département des assistants de la langue et de la mobilité (DAM)
Mme Sophie Bienfait	Mme Linda James
Centre local de la Réunion (CL)	Mme Nelly Mous
Mme. Laetitia Hoarau	Département reconnaissance des diplômes (DRD)
Département coopération en éducation (DCE)	Mme Alexandra Caron
M. Adrien Arrous	Mme Aure Ponnelle
Mme Alina Gence	Formation ouverte à distance (FOAD)
Mme Amal Belmir	Mme Deniz Aydin
Mme Annabel Laroche-Joubert	Laboratoire d'innovation et de ressources en éducation (LIRE)
Mme Cécile Lafani	Mme Anne Forteaux
M. Damien Garroté	Mme Sol Inglada
Mme Ella Akpeng Pelei	Service du développement et de la communication (SDC)
Mme Iris D'Aversa	Mme Daniela Klachko
M. Merry Salleron	M. Patrice Geoffroy
Mme Milly Zongo	SG - Secrétariat général
Mme Nathalie Melan	Mme Halima Diallo
Mme Sonya Yovanova	SG - Accueil et logistique évenementielle
M. Tristan Barault	Mme Isabelle Randazzo
Département évaluations et certifications (DEC)	SG - Pôle finances achats (PFA)
Mme Séverine Raymond	Mme Claire Jeanraux
Département langue française (DLF)	Mme Manivanh Southammavong
Mme Aicha Boudemia	Mme Mélanie Petit
Mme Alizée Nisole	Mme Patricia Tamisier
Mme Caroline Lafarge	M. Radouan Achagui
Mme Corinne Knapp	M. Tommy Dielna
Mme Fatima Jhilil	SG - Pôle ressources humaine (PRH)
Mme Ghalia Houari	M. Fabrizio Venditti
Mme Isabelle Perault	Mme Milica Cunha
Mme Julie Boudin	Mme Stéphanie Do Nascimento
Mme Mélissa Chaibi	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Article 2 : Enregistrement uniquement de la validation des commandes d'achats

J'habilite les agents, désignés ci-après, à l'effet d'enregistrer uniquement la validation des commandes d'achats (hors billets de transport) inférieures à 500 euros hors taxes dans le système d'information SIFAC au sein de chaque département et service :

SG - Pôle finances achats (PFA)
Mme Swannie Kobi

Sèvres, le 3 février 2025

Le directeur général

SIGNE

Olivier BRANDOUY